



UR UFAP Lyon

RÉUSSITE POUR LES AGENTS ULTRAMARINS

Le 30 octobre 2025

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon a le plaisir d'annoncer une excellente nouvelle obtenue suite à notre lettre ouverte du 3 octobre 2025 :

LA PRIME DE VIE CHÈRE SERA DÉSORMAIS VERSÉE SUR LA PAIE DU MOIS DES CONGÉS BONIFIÉS !

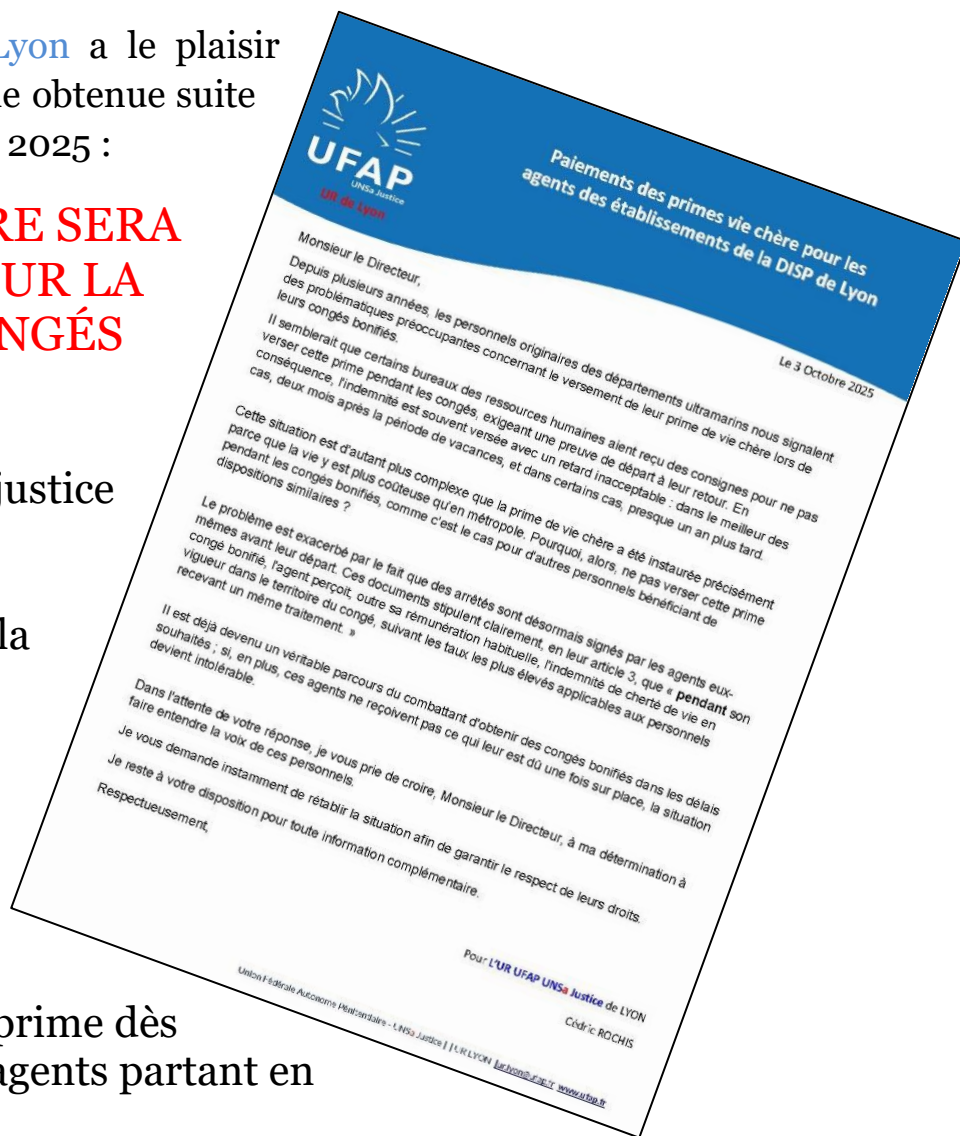
Cette victoire met fin à une injustice persistante qui pénalisait les agents originaires des départements ultramarins de la DISP de Lyon.

Conscient du bienfondé de notre revendication et de notre détermination, le Directeur Interrégional a annoncé le rétablissement du versement immédiat de cette prime dès la paie de novembre pour les agents partant en congé bonifié le même mois.

Il reste l'étape de la validation par la DGFIP de cette mise en paiement.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon sera très attentive sur ce dossier pour que les personnels n'est plus à lutter des mois pour récupérer leur PVC.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon invite les agents à se rapprocher de leur bureau local en cas de difficulté.



Pour l'UR UFAP UNSa Justice de Lyon

Les secrétaires généraux

C.ROCHIS, S.ROYERE, N.CHEKHAD, F.ROUSSET